Document generated on 07/12/2025 12:04 a.m.

Documentation et bibliothèques

Langue de la périphérie

Gaston Bernier

Volume 44, Number 1, January–March 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1032969ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1032969ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Bernier, G. (1998). Langue de la périphérie. *Documentation et bibliothèques*, *44*(1), 42–42. https://doi.org/10.7202/1032969ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Langue de la périphérie

Le monde de la documentation des pays francophones utilise un certain langage, des mots, des anglicismes, des barbarismes, etc. qu'on peut critiquer et souhaiter voir tomber en désuétude et voir laisser place à des expressions mieux adaptées. Les chroniques antérieures constituent un effort de débusquement d'un petit nombre de termes propres au milieu mais qui peuvent également s'implanter et «faire carrière» dans la langue quotidienne de la population. Il y a aussi une osmose entre les façons de dire et d'écrire de tous les jours et le milieu professionnel. Qu'on en prenne comme illustration le monde de l'informatique ou, mieux, celui de l'informatique documentaire.

La réalité informatique, l'industrie et ses initiateurs ont connu leur envol à partir des États-Unis. Les néologismes formés pour rendre compte du nouveau phénomène, pour désigner les composantes, les manières de faire et de procéder, les sens nouveaux donnés à des mots anciens, tout vient au départ de l'extérieur de la francophonie. Souvent il faut importer des mots, comme on importe des automobiles, des pièces de rechange et la technologie elle-même. L'intégration des techniques nouvelles et de leurs «artefacts» devraient se faire naturellement, à long terme tout au moins, exactement comme il arrive des immigrés qui s'intègrent lentement, parfois imperceptiblement, à une société nouvelle, parfois de langue et de culture différentes. Si cette dernière est forte, vivante et dynamique, il y aura échanges et les nouveaux venus prendront petit à petit la couleur du terroir d'adoption tout en l'influençant. On devrait observer la même chimie dans le secteur de l'informatique documentaire et de la télématique.

Pour l'heure, l'implantation des nouvelles techniques de communication et d'information charrie beaucoup d'expressions qui se révèleront, il faut l'espérer, n'avoir été que des scories ou des modes passagères dans une ou deux décennies. Parmi les expressions fautives, selon les normes apprises par le passé, on peut souligner la «torture» répétée du verbe «adresser», du qualificatif «corporatif», du substantif «problématique».

Il n'est pas rare qu'on utilise au cours de réunions ou d'émissions radiophoniques des expressions comme «un défi à adresser», «des problématiques qu'il faut adresser», «le pays qui peut s'adresser à un tel problème». On en trouvera même des variantes dans des procès-verbaux rédigés par des personnes compétentes mais sensibles aux modes langagières passagères et révisés à la six-quatre-deux. Les phrases sont pourtant constituées de mots du lexique français. Aussi l'anglicisme d'ordre sémantique n'est-il pas détectable par tous et on ne l'a pas encore épinglé dans les dictionnaires normatifs. Il faut du flair et avoir la curiosité de consulter un dictionnaire de traduction pour s'apercevoir et se convaincre qu'on a affaire à un faux-ami. Mieux vaudrait dire «un défi à relever» et «des problématiques (substantif dont il sera question plus bas) à considérer» ou «à prendre en compte», «le pays qui peut faire face à un tel problème».

Le mot «corporatif», pour sa part, est implanté depuis belle lurette dans le français laurentien. Il y a trente ans, Gérard Dagenais signalait à la vindicte populaire le substantif «corporation» utilisé pour signifier une forme de société. L'épithète qui en découle est d'un usage plus récent. Et pourtant Marie-Eva de Villiers, dans le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* (1992), met en garde les locuteurs : «*Anglicisme au sens de général, de l'entreprise*» et elle illustre son propos par l'exemple suivant : «Planification générale» (et non corporative). Le monde informatique actuel résonne, pour sa part, de l'expression «système corporatif» et de «réseau local corporatif». Parviendra-t-on à éradiquer le mot et à lui trouver un substitut? Ou jugera-t-on qu'il est nécessaire et essentiel? Le mot est français et on devrait continuer de parler de «journaux corporatifs» si on veut désigner les publications d'ordres professionnels ou autres.

Le monde de l'électronique est également féru du substantif «problématique». Mais on ne lui prête pas le sens retenu et révélé par les dictionnaires d'usage: «*Art ou science de poser les problèmes*». On lui fait signifier «ensemble de problèmes» et même (comme dans l'exemple cité plus haut) «problèmes» tout uniment. La popularité soudaine du mot et l'acquisition d'un sens nouveau semble relever du même phénomène qui fait préférer «députation» à «ensemble des députés» ou à «représentation nationale», sens que le mot n'a pas au départ, «programmation» à «programme», «législation» dans l'expression «une législation» à «loi» ou à «projet de loi».

L'informatisation des établissements documentaires, des entreprises et des foyers constitue un secteur inévitable de l'évolution de la langue. Elle prend le relais des techniques traditionnelles, lesquelles ont été digérées et intégrées. De prétendues scories langagières à une époque donnée peuvent devenir, sinon des pépites précieuses, du moins des clés utiles à la compréhension du monde actuel ou de celui de demain. Encore faut-il exercer son jugement et s'efforcer d'être des locuteurs éclairés, critiques et ouverts, des orpailleurs habiles, capables de séparer les paillettes d'or du sable qui les cache ou les masque.

Gaston Bernier
Bibliothèque de l'Assemblée nationale